

formation

Master Sciences du Vivant

**Parcours Biologie
Integrative et
Physiopathologie**

2025-2026

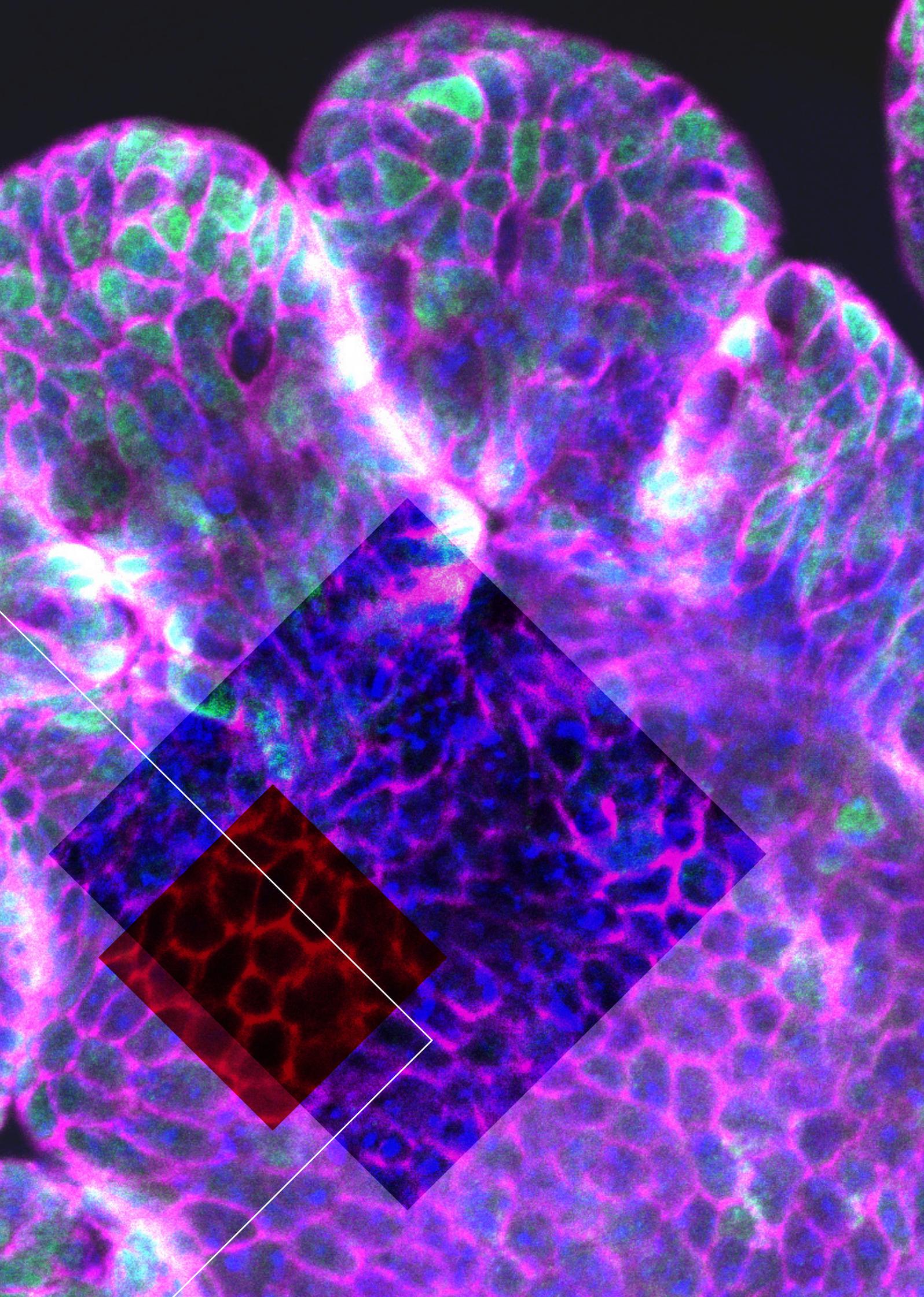
f @ in ▶

www.ephe.psl.eu



École Pratique
des Hautes Études

PSL 



sommaire

| | |
|---|-----------|
| Master Sciences du Vivant - parcours Biologie Intégrative et Physiopathologie (BioP) | 4 |
| Présentation | 4 |
| Pourquoi choisir le parcours BioP ? | 5 |
| Insertion professionnelle | 5 |
| Compétences développées | 6 |
| Le programme de formation | 8 |
| Organisation des études | 8 |
| Le parcours BioP - Cellules normales, Cancer et Thérapies | 8 |
| Le parcours BioP - Infectiologie et Microbiologie | 9 |
| Le parcours BioP - Neurobiologie et Cognition | 9 |
| UE extérieure | 10 |
| Les lieux d'enseignement | 10 |
| Feuille de route du Master BioP | 11 |
| Le contrôle des connaissances | 11 |
| Candidater en Master | 12 |
| Candidater en Formation Initiale | 12 |
| Candidater en Formation Continue | 13 |
| Candidater en M2 | 13 |
| Dossier de candidature | 13 |
| Étudier à l'École Pratique des Hautes Études – PSL | 14 |
| L'établissement | 14 |
| La césure | 14 |
| Aménager son cursus | 14 |
| Les aides financières | 14 |
| La vie étudiante | 14 |
| Documents à télécharger | 15 |
| Contacts | 15 |

Master Sciences du Vivant

Parcours Biologie Intégrative et Physiopathologie (BioP)

Présentation

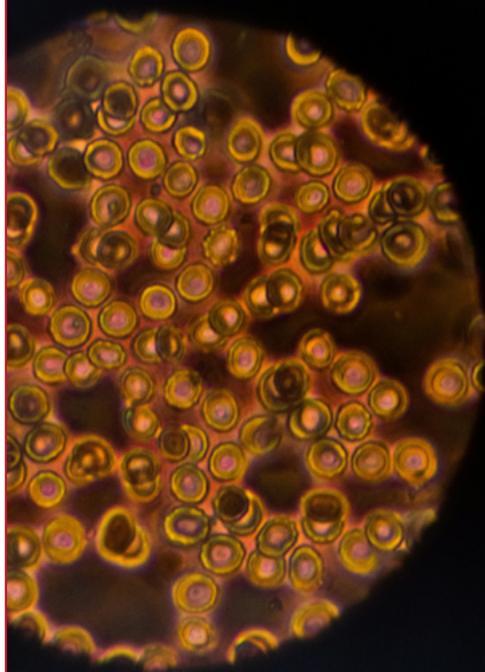
Le Master Biologie Intégrative et Physiopathologie (BioP) de l'EPHE – PSL est **un master pluridisciplinaire** permettant d'appréhender la **physiopathologie humaine dans toute sa complexité**, en s'appuyant sur un large éventail d'approches, allant de la molécule jusqu'au comportement.

Le master BioP est un parcours du master Sciences du Vivant de PSL. Il fait partie du programme gradué Sciences du Vivant de PSL.

Le Master BioP se décline en **3 parcours** (Neurobiologie et Cognition, Cellules normales, cancer et thérapies, Infectiologie et microbiologie) et vous donne accès à un grand choix d'unités d'enseignement permettant de vous spécialiser dans l'un de ces domaines des sciences du vivant.

Le master se décline en :

- 9 UEs de tronc commun
- 10 UEs d'ouvertures au choix
- 2 UEs de parcours obligatoires
- 1 PSL Week
- 10 à 12 UEs de parcours au choix
- 1 stage de 6 mois en M1 et M2



Pourquoi choisir le parcours BioP ?

Le Master BioP permet d'appréhender **les nouveaux enjeux de la biologie de la santé et de la physiologie**, dans l'objectif d'intégrer le monde de la recherche académique ou de l'industrie.

L'organisation du Master BioP permet **une implication précoce dans un projet de recherche** ou **recherche et développement (R&D)** dès le M1 par l'adossment de l'apprentissage théorique à la pratique de la recherche et son application sous forme d'un stage ou en alternance. La « **formation à la recherche par la pratique de la recherche** » est l'approche historique de l'EPHE – PSL et de ses partenaires.

La formation théorique s'organise sous forme d'Unités d'Enseignement (UEs) de tronc commun, offrant **une formation en compétences transversales** obligatoires (anglais, communication scientifique, statistiques, rédaction de CV ou de demande de financement, etc.), associée à une **spécialisation à la carte** selon le parcours choisi et les UEs sélectionnées. A partir du second semestre, vous pouvez vous spécialiser dans un parcours et affiner votre formation en choisissant les UEs qui vous intéressent. Celles-ci se déclinent en UEs de parcours et en UEs d'ouverture, communes aux trois parcours. La possibilité de choisir jusqu'à 3 UEs extérieures au parcours sur les

2 années (sous réserve d'accord des équipes pédagogiques concernées) vous offre **un programme à la carte**, et la possibilité de réaliser un parcours croisé avec d'autres Masters, **au plus près de votre projet professionnel**.

Pour vous accompagner tout au long de votre parcours de Master, le Conseil de Formation attribue à chaque étudiant un **Tuteur Pédagogique** choisi parmi les enseignants-chercheurs de l'EPHE – PSL. Vous définissez ensemble votre calendrier pédagogique en fonction de votre projet professionnel. Le tuteur pédagogique participe également à l'évaluation du stage ou de l'alternance.

Les **deux stages de 6 mois** chacun au M1 et au M2 assurent une formation pratique avec **un adossement fort à la recherche de pointe** grâce aux nombreux laboratoires et instituts impliquant les principaux établissements de recherche académique (EPHE – PSL et autres établissements de PSL, INSERM, CNRS, INRAE, autres universités) et entreprises partenaires de notre Master, partout en France ou à l'étranger.

Nos **promotions à taille humaine** (50 étudiants en M1, de 10 à 20 étudiants par parcours en M2) permettent un enseignement interactif où une large place est faite à l'innovation pédagogique.

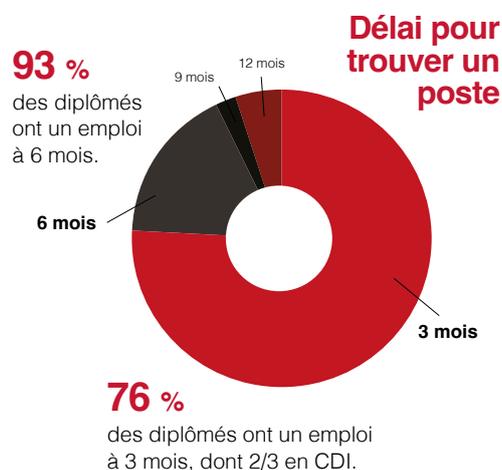
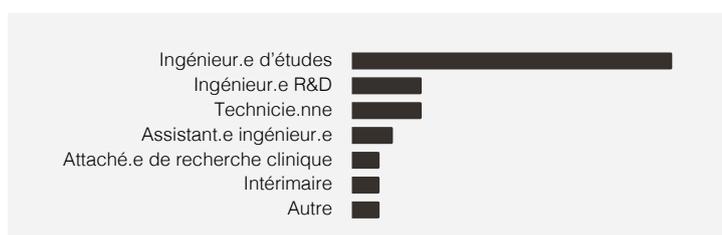
Nos points fort

- Un cursus personnalisé.
- Un accompagnement individuel.
- Un stage de 6 mois en M1 et en M2, assurant une formation solide à la recherche grâce à une immersion dans un projet scientifique.
- L'enseignement au plus près des laboratoires EPHE – PSL, à Paris et en région.
- Possibilité de candidater à une bourse d'excellence ou de mobilité internationale.
- Des promotions de petites tailles.

Insertion Professionnelle

Différents débouchés s'offrent aux diplômés du Master BioP

- Ingénieur d'études dans des organismes publics.
- Recherche et Développement (Chef de projet, Ingénieur R&D) dans l'industrie pharmaceutique et les biotechnologies innovantes.
- Ingénieur commercial.
- Poursuite en doctorat (environ 1/3 des diplômés).
- Poursuite d'étude pour une double spécialisation : Attaché de recherche clinique (ARC), Biostatistiques, Bioinformatique, Marketing, Management, Dispositifs médicaux.



Compétences développées

A partir de la rentrée 2025, le Master BioP s'articule autour d'une approche par compétences. Celles-ci se répartissent entre **des compétences transversales et spécifiques de la mention Sciences du Vivant**.

Ainsi, à l'issue de votre master, vous serez capables :

- de **participer à un projet de recherche** en développant des questionnements scientifiques tenant compte de l'avancée des connaissances ;
- de **sélectionner les outils et les modèles expérimentaux** pertinents pour répondre à la question biologique posée ;
- de **rédiger des protocoles expérimentaux** adaptés et respectant l'éthique ;
- d'**analyser objectivement des résultats** expérimentaux à l'aide d'outils adaptés ;
- de **présenter, à l'écrit et à l'oral**, en français et en anglais, vos résultats de façon synthétique et critique et sous une forme adaptée à différents publics.

Compétences transversales

- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses sources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.
- Communiquer par oral et par écrit, en français et en anglais.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale.

Comment sont-elles développées ?

- Communication scientifique (M1)
- Analyses d'articles (M1/M2)
- Rédaction de mémoires de stage (M1/M2)
- UE anglais (M1/M2)
- Outils d'intégration dans les métiers de la recherche scientifique (M1)
- Intégrer les métiers de la recherche scientifique (M2)



Compétences spécifiques

- Pratiquer une démarche expérimentale propre au domaine des sciences du vivant.
- Analyser les données issues des expériences issues du domaine des sciences du vivant.
- Résoudre des problèmes complexes en mobilisant les concepts spécifiques au domaine des sciences du vivant.

Comment sont-elles développées ?

- Développement d'un projet de recherche tout au long du stage.
- La démarche scientifique est abordée dans de nombreuses UEs sous différentes formes, ainsi que pendant le stage.
- Le Projet tutoré (M2) vous forme à la rédaction d'une réponse à un appel d'offre pour un financement.
- Vous êtes formés à l'analyse critique de la littérature.
- La rédaction du mémoire de M1 et de M2 vous permet de synthétiser les connaissances acquises (UEs + stage) et de démontrer vos capacités d'analyse scientifique des résultats obtenus au cours du stage.

Le programme de formation

Organisation des études

A l'issue du 1^{er} semestre qui constitue le tronc commun de l'ensemble des parcours du Master BioP, vous allez choisir un parcours qui va vous permettre de vous spécialiser dans le domaine qui vous intéresse.

Au sein de chacun des parcours, vous pourrez choisir les UEs qui correspondent à votre projet professionnel. Les enseignements d'une UE sont regroupés sur une semaine. Ainsi, la majorité des UEs, d'une durée totale de 30 heures chacune, se déroulent sur 5 journées consécutives. Quelques UEs sont organisées en distanciel, sous forme de conférences ou de travail personnel encadré. Les cours sont majoritairement dispensés en français.



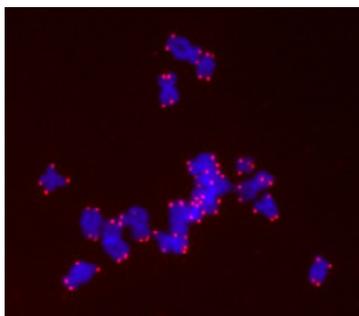
Pour en savoir plus :

[Programme des différents parcours](#)
[Biologie et Physiopathologie](#)
[Intégrative](#)



Vous avez également la possibilité de suivre, du semestre 2 au semestre 4, jusqu'à 3 UEs extérieures, proposées dans les autres parcours au sein de la mention (Master IMaLiS, Master BE), au sein des programmes gradués de PSL (Advanced Biology Courses) ou dans d'autres formations universitaires (PSL ou autres). Ce choix doit être justifié par votre projet professionnel et validé par les responsables de la formation.

Le Master BioP vous offre l'opportunité de participer à une PSL Week. Il s'agit de séminaires qui permettent d'aborder une thématique en lien avec son projet professionnel ou de s'immerger dans une thématique d'autres disciplines pour enrichir votre parcours (Développement durable, Biomimétisme, Immersion dans le journalisme et les médias, ...). **La validation d'une PLS-Week durant le Master est obligatoire pour l'obtention du diplôme.** Vous aurez le choix de la suivre durant votre M1, au S2 ou durant votre M2, au S4.



Le parcours BioP - Cellules normales, Cancer et Thérapies

Le parcours BioP – Cellules normales, Cancer et Thérapies vous permet d'**acquérir des compétences avancées en biologie cellulaire, génétique et immunologie** afin de comprendre le fonctionnement normal de la cellule, les processus biologiques sous-jacents aux pathologies

cancéreuses, ainsi que de vous familiariser avec les nouvelles approches thérapeutiques. L'accent est mis sur la **recherche fondamentale**, ainsi que sur la **recherche translationnelle**, amenant ainsi une approche intégrée, de la cellule à l'Homme.

En parallèle de cette formation théorique, le parcours BioP – Cellules normales, Cancer et Thérapies vous forme à la **lecture critique de la littérature scientifique**, à la **démarche scientifique**, ainsi qu'à l'**analyse et à la présentation des résultats expérimentaux**, tant à l'oral qu'à l'écrit. Enfin, à travers votre **stage**, vous serez acteur d'un projet de recherche en participant à sa conception et en maîtrisant de nombreuses techniques expérimentales.

A l'issue du Master BioP – Cellules normales, Cancer et Thérapies, vos compétences vous permettront de vous intégrer dans le monde professionnel en lien avec **les enjeux contemporains de la physiopathologie**. Ce parcours vous ouvre ainsi des **perspectives professionnelles dans le monde académique ou clinique**, l'industrie pharmaceutique et biotechnologique et, avec une formation complémentaire, à d'autres secteurs liés à la santé.



Le parcours BioP - Infectiologie et Microbiologie

Le parcours BioP – Infectiologie et Microbiologie vous permet d’acquérir des compétences de pointe en **microbiologie** (virologie, bactériologie, parasitologie et mycologie), **immunologie** et **biologie moléculaire** afin de comprendre la dynamique des interactions hôte-pathogène depuis la cellule jusqu’à la population. Vous vous familiariserez également avec les concepts de **santé globale One Health / Eco Health** pour une approche intégrée de la santé. L’accent est mis sur la recherche fondamentale et les nouvelles stratégies durables d’amélioration de la santé.

En parallèle de cette formation théorique, le parcours BioP – Infectiologie et Microbiologie vous forme à l’analyse critique de la littérature scientifique, à la conception et la mise en œuvre de projets de recherche, ainsi qu’à la communication orale et écrite des données expérimentales. Le stage vous permet d’intégrer une équipe de recherche pour mener un projet de recherche, vous former aux techniques de pointe en infectiologie et enfin analyser et partager vos résultats.

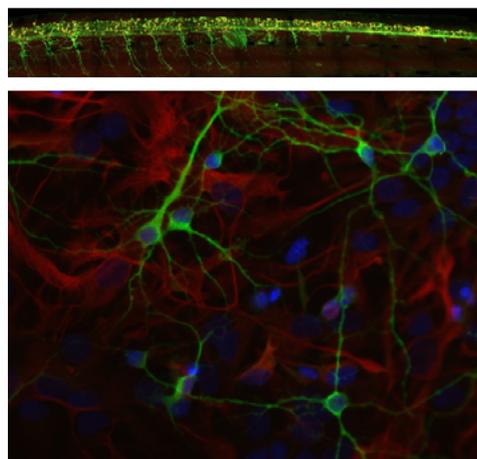
A l’issue du Master BioP – Infectiologie et Microbiologie, vous aurez **appréhendé les enjeux de santé actuels et futurs liés aux maladies infectieuses**. Ce parcours vous ouvre des perspectives professionnelles dans le monde académique, la recherche clinique, épidémiologique, les biotechnologies et plus largement les secteurs liés à la santé.

Le parcours BioP - Neurobiologie et Cognition

Le parcours BioP – Neurobiologie et Cognition propose d’étudier le fonctionnement du système nerveux tout au long de la vie, **du développement au vieillissement, en utilisant des approches intégratives**. Il explore un éventail de disciplines et de méthodes, allant des niveaux génétique, moléculaire et cellulaire jusqu’aux sciences cognitives. Les **fondements physiopathologiques des maladies neuropsychiatriques et neuroévolutives**, seront traités ainsi que les stratégies thérapeutiques et essais cliniques les plus récents.

En parallèle de cette formation théorique, le parcours BioP – Neurobiologie et Cognition permet d’acquérir des compétences sur l’analyse et la critique de la littérature scientifique, sur la conception de projets de recherche expérimentaux ou cliniques, en respectant les principes éthiques, ainsi que sur la communication de résultats expérimentaux, tant à l’oral qu’à l’écrit.

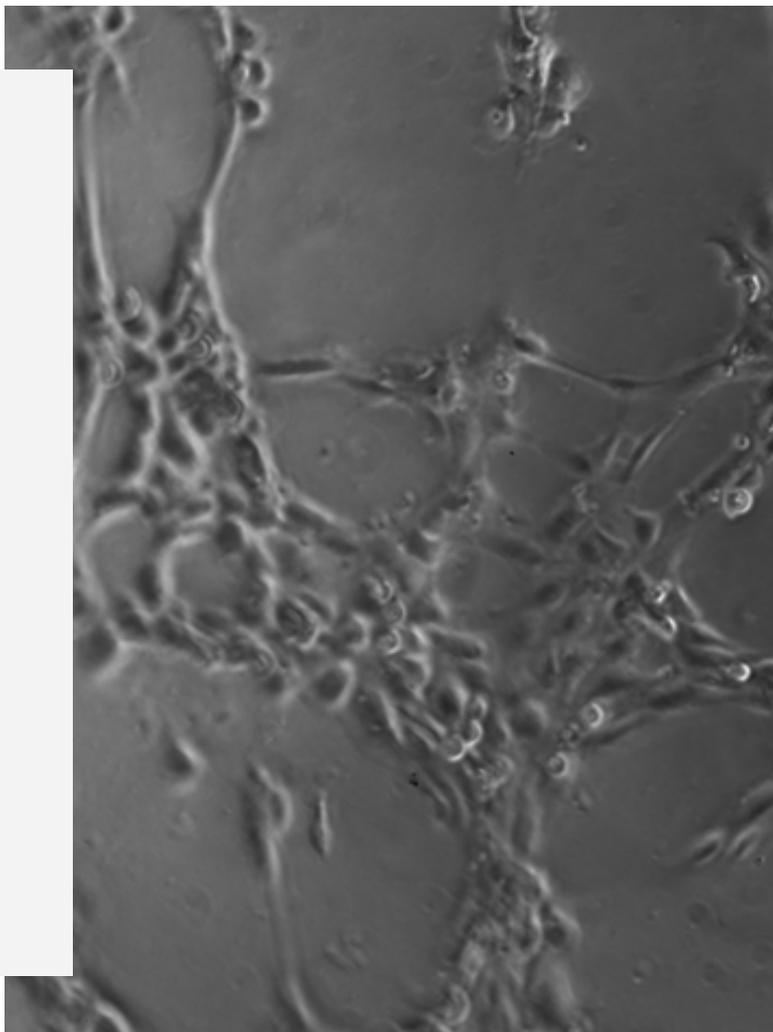
Le Master BioP – Neurobiologie et Cognition, permet donc aux étudiants en fin de master d’être porteur d’un **savoir transversal et actualisé en neurosciences** permettant de répondre aux enjeux majeurs de santé publique concernant **le vieillissement et les maladies neuroévolutives**, ainsi que le développement, **les maladies neuropsychiatriques et la santé mentale**. Ce parcours ouvre ainsi des perspectives professionnelles dans le monde académique, la recherche clinique, l’industrie pharmaceutique et biotechnologique, ainsi qu’à d’autres secteurs liés à la santé.



UE extérieure

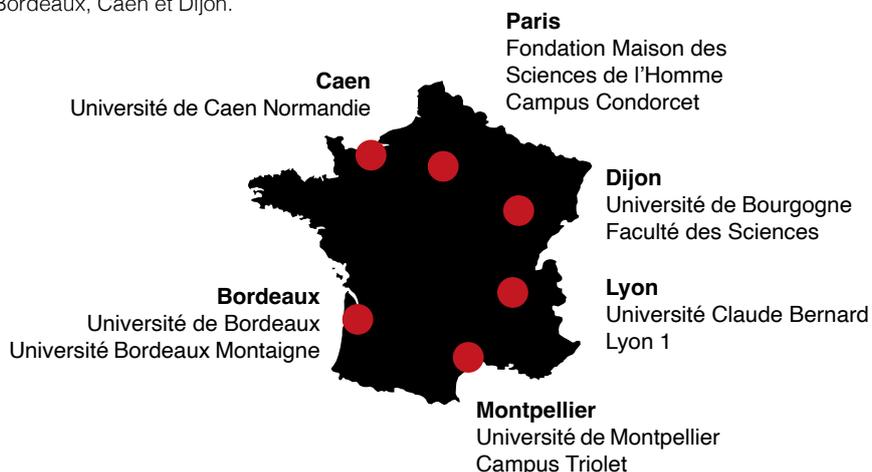
Il s'agit d'une UE choisie dans l'offre de formation d'un autre parcours du Master SDV, des deux programmes gradués, d'une autre Mention de PSL ou tout autre établissement. Il est nécessaire d'obtenir, au préalable, l'accord des responsables pédagogiques du parcours choisi à l'EPHE-PSL et de la formation dans laquelle l'UE sera suivie. Vous devrez fournir un programme détaillé, les coordonnées de l'enseignant responsable de l'UE avec un engagement à transmettre le résultat de l'évaluation dans les délais impartis pour la validation du semestre.

Les cours proposés dans le cadre des programmes gradués (par exemple les « Advanced Biology Courses » du programme gradué Sciences du Vivant) peuvent également être choisis en tant qu'UE extérieure. Les programmes gradués sont des formations de niveau Master ou doctorat, adossées à une recherche d'excellence et organisées autour de grandes thématiques scientifiques.



Lieux d'enseignement

La plupart des cours se déroulent au plus près des laboratoires des enseignants-chercheurs de l'EPHE – PSL. Les cours sont ainsi répartis à Paris et en région : Montpellier, Lyon, Bordeaux, Caen et Dijon.



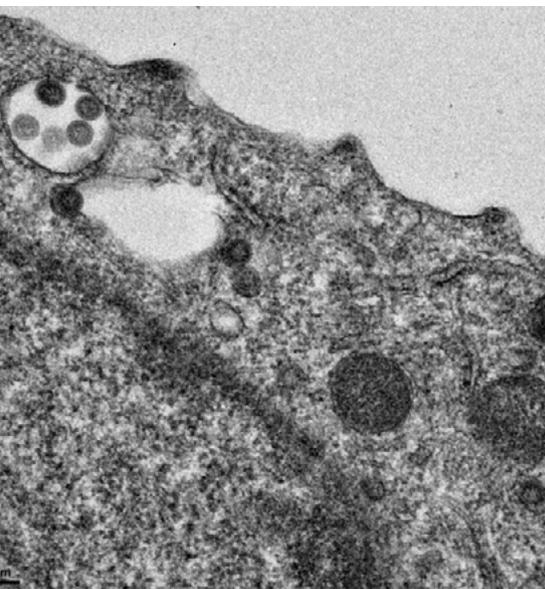
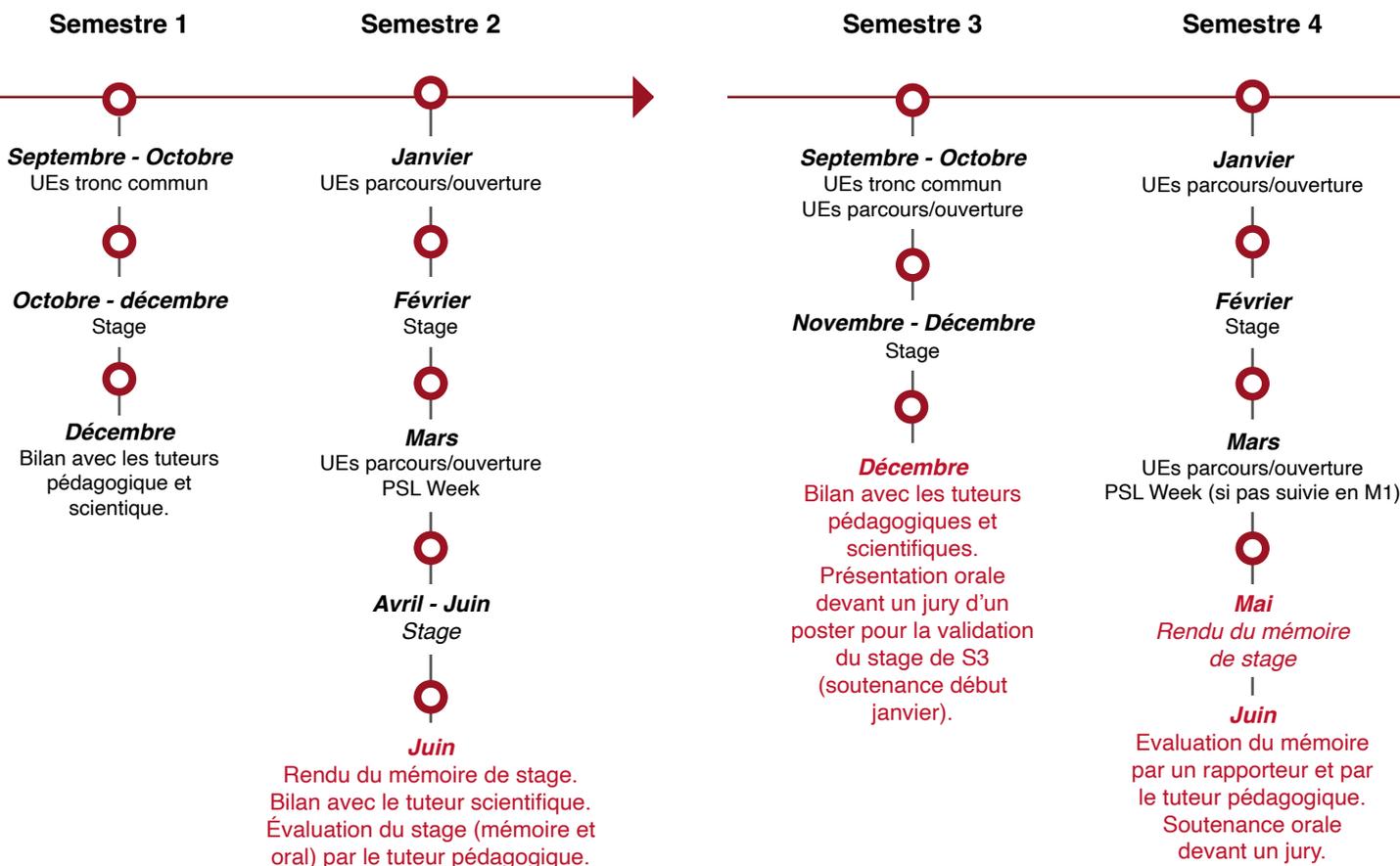
Attention

Les déplacements et l'hébergement sur les lieux d'enseignement ne sont pas pris en charge par l'EPHE – PSL. Anticipez votre budget et prenez contact dès votre admission avec votre future promotion et les promotions précédentes (alumni.ephe.psl.eu), qui partageront avec vous leurs expériences et meilleurs plans.

Feuille de route du Master BioP

Master 1

Master 2



Le contrôle des connaissances

Le contrôle des connaissances pour chaque UE comprend :

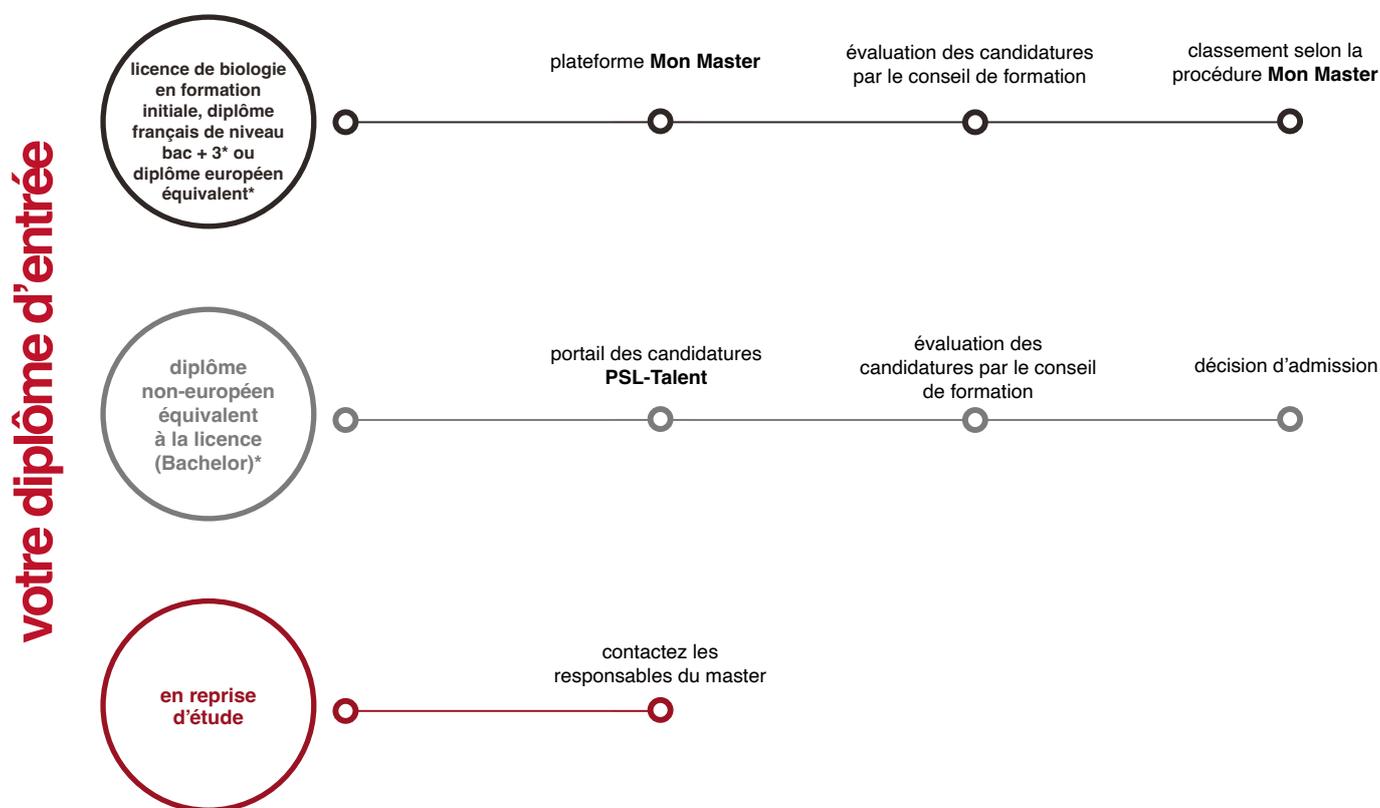
- une évaluation réalisée sur place ou à distance, à la fin ou tout au long de l'UE, qui compte pour 50 % de la note de l'UE ;
- un travail personnel à réaliser sur site ou hors site et qui, en fonction des UEs, peut porter sur l'analyse et l'interprétation de données extraites de la littérature scientifique, la résolution d'exercices, la rédaction de rapports, ou une présentation orale (éventuellement à préparer en groupe). Ce travail compte pour 50 % de la note de l'UE.

L'ensemble de ces deux évaluations permet d'établir une note globale sur 20. Si cette note est supérieure ou égale à 10/20, l'UE est acquise. Si la note globale est inférieure à 10/20, une session de rattrapage est programmée avant la fin de chaque semestre. Le responsable d'UE contacte les étudiants concernés par courriel. Ce rattrapage permet la validation de l'UE si la moyenne au moins est obtenue. Dans ce cas, la note apparaîtra en session 2 sur le relevé de notes.

Il n'y a pas de compensation d'UE dans le Master BioP de l'EPHE - PSL.

Candidater en Master

Candidater en Formation Initiale



- **Vous êtes de nationalité française**, titulaire d'un diplôme de licence émis par un organisme d'enseignement supérieur français : vous devez candidater par la plateforme **Mon Master** selon le calendrier établi par le ministère chargé de l'enseignement supérieur.
- **Vous êtes de nationalité européenne** (+ Suisse, Andorre et Monaco), titulaire d'un diplôme équivalent à la licence : vous devez candidater par la plateforme **Mon Master**. Votre dossier de candidature devra inclure le **formulaire de Validation des Acquis (VA)**, qui démontre l'équivalence de votre formation avec un diplôme de licence.
- **Vous êtes de nationalité extra-européenne** (hors Suisse, Andorre et Monaco), titulaire d'un diplôme équivalent à la licence :
 - Si votre pays d'origine est couvert par le dispositif **Études en France de Campus France**, vous devez candidater par la **plateforme Talents de PSL**. Votre dossier de candidature devra inclure le **formulaire de Validation des Acquis (VA)** qui démontre l'équivalence de votre formation avec un diplôme de licence.
 - Si votre pays d'origine n'est pas couvert par le dispositif Etudes en France, vous devez candidater par la plateforme **Mon Master**.
- **Autres situations** : nous consulter.

Important

Les étudiants non francophones sont acceptés, mais nous ne sommes pas en mesure de garantir l'adaptation intégrale des unités d'enseignement en anglais.

Candidater en Formation Continue

Le Master BioP est accessible dans le cadre de la **formation continue** et d'un **contrat de professionnalisation**.

Contacts

Formation continue

Ion Dimitrov
formation.continue@ephe.psl.eu

Contrat de professionnalisation

Morwena Latouche
morwena.latouche@ephe.psl.eu

Candidater en M2

Les étudiants ayant validé la première année du Master BioP de l'EPHE – PSL sont automatiquement acceptés en deuxième année.

Si vous n'avez pas suivi la première année de Master à l'EPHE – PSL, vous devez avoir validé un M1 dans le domaine des Sciences du Vivant. À défaut, le formulaire de validation des acquis (VA), disponible dans le dossier de candidature, devra être renseigné. Un avis favorable de la commission de sélection est nécessaire pour la validation de votre parcours antérieur.

Vous devez candidater par la [plateforme Talents de PSL](#). Le calendrier est identique à celui des candidatures en M1.

Dossier de candidature

Le dossier de candidature se compose des pièces suivantes :

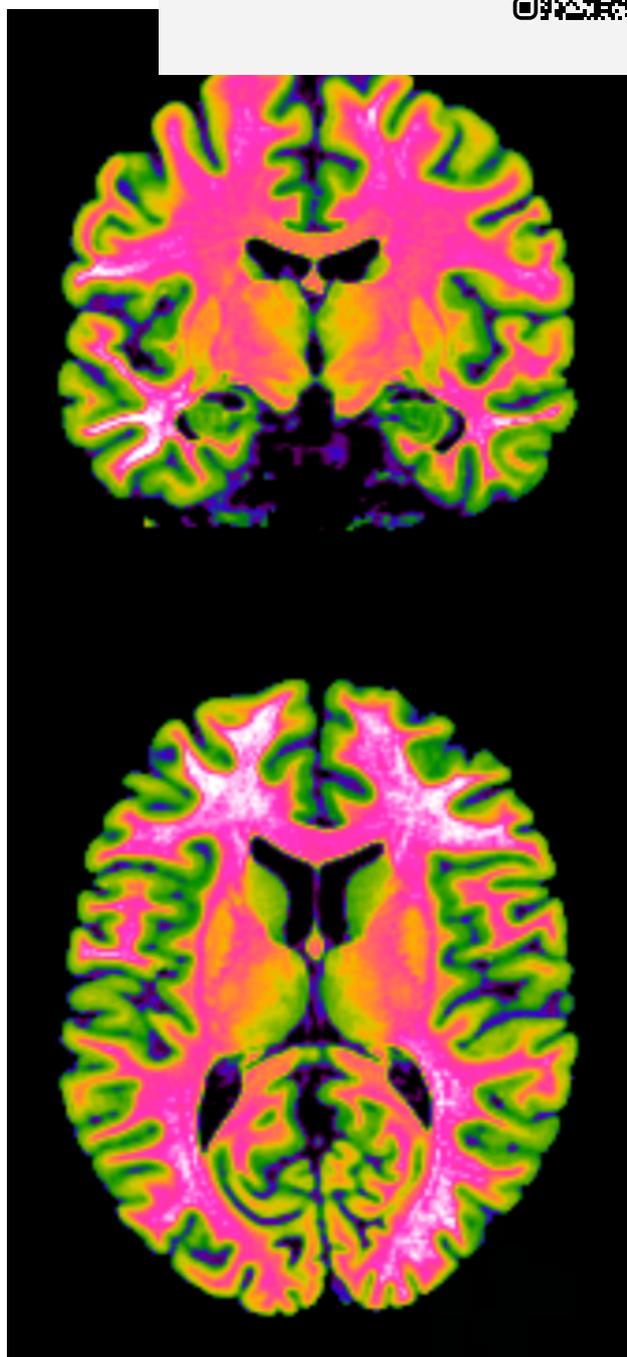
- Lettre de motivation, précisant votre intérêt pour notre formation, le parcours envisagé et votre projet professionnel.
- *Curriculum Vitae* détaillé.

- Copie des relevés de notes complets de Licence (entrée en M1) ou de Licence et Master 1 (entrée en Master 2) ; traduction en français pour les diplômés étrangers.
- Une lettre de recommandation d'un référent académique et/ou d'un référent professionnel sera appréciée.

Tous les dossiers administrativement recevables sont examinés par le Conseil de Formation du Master, qui émet un classement basé sur la qualité de l'ensemble des candidatures. Il n'y a pas d'entretien oral.



Fiche RNCP38672
<https://www.francecompetences.fr/recherche/mcp/38672/>



Étudier à l'École Pratique des Hautes Études – PSL

L'établissement

Fondée en 1868, l'École Pratique des Hautes Études – PSL occupe une place singulière dans le paysage de l'enseignement supérieur et de la recherche français. Elle se démarque par son très haut niveau d'érudition et sa pédagogie de formation à la recherche par la pratique de la recherche.

Les césures

La césure est **une période facultative** qui s'étend sur un semestre ou une année universitaire pendant laquelle vous suspendez votre scolarité pour mener à bien **un projet personnel ou professionnel, en France comme à l'étranger**. L'année de césure peut être valorisée dans le supplément au diplôme.

La césure débute obligatoirement en même temps qu'un semestre universitaire. Elle peut être effectuée dès le début de la première année de cursus mais jamais après la dernière année de cursus. Pensez à anticiper votre demande pour qu'elle soit prise en compte avant la rentrée universitaire.

La période de césure n'est pas une année sabbatique ou un choix par défaut ! Cette démarche demande réflexion et anticipation. L'année de césure doit représenter une réelle opportunité d'apprentissage ou de maturation de projets. Au cours de cette année, vous pouvez effectuer un stage (sous certaines conditions), avoir un emploi, suivre une formation dans un autre établissement, réaliser un service volontaire (au sein d'une entreprise ou d'une administration), partir en séjour linguistique, ou encore, vous engager dans un projet associatif (citoyen, humanitaire, sportif...).

Demander une césure est une possibilité

mais non un droit. Afin de bénéficier de cette année de césure, une demande doit être formulée auprès du Président de l'EPHE – PSL qui prendra une décision en fonction de l'avis émis par le responsable de la formation (formulaire à demander auprès de la DEVE). Cette demande doit être accompagnée d'une lettre de motivation et de tout document permettant d'apprécier la valeur du projet de césure. Le chef d'établissement peut en effet refuser une période de césure s'il considère que celle-ci n'apporte aucune valeur ajoutée d'un point de vue personnel ou professionnel.

Pour bénéficier d'une période de césure, vous devrez être inscrit dans une formation initiale de l'EPHE – PSL délivrant un diplôme national. Vous devrez vous acquitter de la CVEC et régler des droits d'inscription à taux réduit.

Aménager son cursus

Vous pouvez, selon certains critères, demander **à accomplir l'année de Master 1 ou celle de Master 2 en deux ans**. Vous vous inscrivez alors pour un nombre limité d'UE par semestre ou bien pour un des deux semestres de l'année considérée.

Cette demande, formulée le plus tôt possible et validée auprès du tuteur pédagogique et du responsable de parcours, doit être envoyée à la DEVE.

Si vous présentez une pathologie impactant votre scolarité, vous pouvez bénéficier d'un aménagement de vos études et/ou de vos examens (loi du 11 février 2005). Pour cela, vous devez prendre contact avec Laurent Tessier, le référent handicap

de l'établissement (laurent.tessier@ephe.psl.eu), puis prendre rendez-vous avec le médecin de prévention du service de santé des étudiants de PSL au 07 76 08 63 28 ou par mail santeetudiante@psl.eu.

Lors de cette consultation strictement confidentielle, des justificatifs médicaux authentifiant la pathologie, le traitement, le suivi et son impact sur la scolarité devront être présentés. Ainsi, en lien avec le médecin traitant, le médecin du service de santé PSL évalue les dispositions nécessaires et rédige une «demande médicale d'aménagement de scolarité».

Cette demande écrite sera remise au référent handicap qui se charge, en fonction des possibilités de l'établissement et en lien avec l'équipe pédagogique, de la mise en place des mesures adaptées.

Les aides financières

Aides sociales

Si vous êtes en difficulté financière ou si vous devez faire face à des dépenses inattendues, vous pouvez constituer un dossier pour demander une aide financière ponctuelle à l'EPHE – PSL. Cette aide est financée par la CVEC (contribution vie étudiante et de campus).

Deux demandes peuvent être faites par an, en général au mois d'octobre et de janvier. Les dates exactes des appels d'offre sont diffusées par courriel et sur le site web de l'école. Les dossiers sont transmis aux assistantes sociales du CROUS qui étudient la situation sociale et financière de l'étudiant. Les montants des aides varient selon les situations individuelles et les crédits disponibles. Les informations sur la constitution du dossier, ainsi que le dossier sont disponibles **[sur le site web de l'EPHE – PSL](#)**.

Aides aux projets d'initiatives étudiantes

L'EPHE – PSL soutient financièrement des initiatives étudiantes visant à développer tous types de projets.

Cette aide est co-financée avec la CVEC (contribution vie étudiante et de campus).

Les initiatives peuvent concerner notamment des projets de culture (artistique, diffusion scientifique ou générale), des actions de solidarité, d'engagement citoyen, de sauvegarde de l'environnement, de sport, de santé, d'animation de la vie étudiante...

Quel que soit le type de projet, il ne doit pas financer des travaux liés directement à votre recherche et ne doit pas être mené dans le cadre d'une unité d'enseignement.

N'hésitez pas à contacter le bureau de la vie étudiante à vieetudiante@ephe.psl.eu qui pourra vous aider dans le montage de votre projet.

Pour prétendre à ces financements (deux appels d'offre par an, en général en octobre et en janvier), il faut être inscrit à l'EPHE – PSL (que ce soit en formation initiale ou continue) et proposer un projet qui sera mené à bien avant la fin de l'année académique. Un bilan du projet vous sera demandé pour justifier l'utilisation des sommes allouées et valoriser vos initiatives par des actions de communication au sein de l'établissement. La réalisation de ce type de projet est une opportunité unique d'enrichir et de diversifier vos compétences et peut être considéré comme un plus dans le cadre des formations en étant présenté dans le supplément au diplôme.

N'hésitez pas à demander un financement si vous avez un projet à caractère culturel, sportif ou hu-manitaire au **Fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes** (FDSIE.).

La vie étudiante

Le bureau de la vie étudiante

Le bureau de la vie étudiante accompagne les associations étudiantes dans leurs activités et promeut la réalisation de leurs projets. Il contribue à la valorisation de l'engagement étudiant, organise les campagnes FSDIE, gère les demandes d'exonération et sert d'interface pour les demandes d'aménagement d'études et d'examen pour raisons médicales.

Plus d'informations ici: <https://www.ephe.psl.eu/vie-etudiante-associative>

Les services de PSL

PSL propose une vaste gamme de services à ses étudiants. Consultez la page dédiée: <https://psl.eu/etudiantes-etudiants>

Alumni

L'association des alumni de l'EPHE – PSL fait partie de PSL Alumni, qui est une fédération des associations d'Alumni des établissements membres de PSL. Elle poursuit des objectifs et développe des actions complémentaires de celles de l'EPHE – PSL.

<https://alumni.ephe.psl.eu/>

Parcours et responsables pédagogiques

Organisation des études, objectifs pédagogiques, relations avec les enseignants, stages

Master SDV

Isabelle Lagroye
isabelle.lagroye@ephe.psl.eu

Master 1 BioP

Marie-Christine Lebart
marie-christine.lebart@ephe.psl.eu

Master 2 BioP – Neurobiologie et Cognition

Françoise Trousse
francoise.trousse@ephe.psl.eu

Master 2 BioP – Cellules normales, Cancer et Thérapies

Véronique Frachet
veronique.frachet@ephe.psl.eu

Master 2 BioP – Infectiologie et Microbiologie (M2)

Jessie Colin & Vincent Raquin
jessie.colin@ephe.psl.eu
vincent.raquin@ephe.psl.eu

Contacts

Gestionnaire du master Procédures de candidature et d'inscription, questions administratives

Vladimir Marchenko
mastersdv@ephe.psl.eu

Direction des Enseignement et de la Vie Etudiante

deve@ephe.psl.eu

Bureau de la vie étudiante

Laurent Tessier
vieetudiante@ephe.psl.eu

Formation continue

Ion Dimitrov
formation.continue@ephe.psl.eu

Responsable de la Direction des Enseignements et de la Vie Étudiante

Virginie Cardaillac-André
virginie.cardaillac-andre@ephe.psl.eu

Support services numériques

<https://interv.ephe.psl.eu/>

École Pratique des Hautes Études – PSL

Les Patios Saint-Jacques
4-14, rue Ferrus
75014 Paris
Tél. : +33 (0)1 53 63 61 20



Documents à télécharger

[Le règlement de scolarité](#)

[Descriptions des parcours](#)

[Exemple de stages Master 1/Master 2 réalisés par des étudiants du Master BioP](#)



École Pratique
des Hautes Études



Enseigner la recherche par la pratique de la recherche

f @ in ▶

www.ephe.psl.eu



École Pratique
des Hautes Études

PSL 